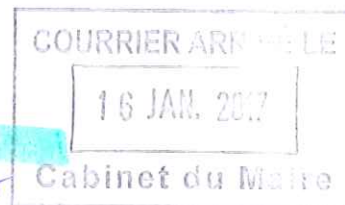




Transmis le 287
Au service S. Saubey
Pour attribution
Pour suite à donner
Pour information
Pour copie de la réponse
au Cabinet



DIRECTION DYNAMIQUE DU TERRITOIRE
Nos réf. : MA/BB/P.342/D127/2016
Dossier suivi par : Bruno BOUTERIN
☎ : 04 99 51 54 43
✉ : b.bouterin@montpellier.cci.fr

Stéphane Rossignol
Stephan ROSSIGNOL
Maire
Hôtel de ville
Place du 1^{er} Octobre 1974
34280 LA GRANDE MOTTE

Objet : Avis PLU de la commune de La Grande Motte

S. Rossignol
S. Rousseau
Montpellier, le **5 JAN. 2017**

Monsieur le Maire,

Nous avons bien reçu, par courrier, en date du 7 octobre 2016 le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de La Grande Motte et vous remercions de nous l'avoir transmis.

La Grande Motte présente une économie fortement tertiariée (87% des emplois) autour du commerce et des services, marquée par une forte saisonnalité qui tend à se lisser avec le passage d'une vocation de station touristique à celui d'une ville à part entière. Le tourisme balnéaire est aussi un moteur de l'économie Grand Mottoise avec près de 93 000 lits mais uniquement 17% de lits marchands. De même, l'économie nautique est une composante économique forte avec le port classé « grand port de plaisance » et une trentaine d'entreprises de la filière nautique. En parallèle il est important de noter le développement des sports nautiques grâce à des infrastructures comme le centre nautique et le développement du kite-surf.

Après analyse technique de votre projet, nous avons bien noté votre volonté de :

- Conforter et dynamiser la filière littorale au sens large en s'assurant de la compatibilité des différents usages liés à cette ressource avec 2 grands enjeux : un littoral pour tous et un projet d'extension portuaire à plus long terme dont l'objectif est d'accompagner la dynamique littorale (augmentation de l'offre d'anneaux, renforcement de la filière nautique et valorisation des espaces publics).
- Permettre l'accueil de nouvelles populations grâce à une offre diversifiée de logements au travers de 12 sites à potentiel de mutation dont 7 dans le cadre d'OAP dont l'objectif est d'accompagner le passage d'un rôle de station touristique à celui de ville à l'année déjà enclenché depuis plusieurs années afin de lisser l'effet de saisonnalité.
- Garantir une dynamique économique adaptée aux caractéristiques du territoire et de son bassin de vie notamment au travers d'une stratégie globale de préservation ou développement de la diversité commerciale.

En dehors de ces observations favorables au développement économique de la commune, nous n'avons pas d'autres remarques.

Je vous remercie et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations les meilleures.

André DELJARRY